

Compte rendu de la réunion du 18 Janvier de la Commission médicale du Comité Régional de Normandie de Rugby

Présents : Sophie CARPENTIER, Céline DUMAY, Alice MIGNOT, Thibault LELAIDIER,
Christophe MARTINET.

Absent excusé : Emmanuel REBOURSIÈRE.

Début de la réunion 19h30

Nomination pour chaque comité départemental du médecin et paramédical référent,
accord à l'unanimité

CD 76 : Sophie CARPENTIER (Med) ; Alice MIGNOT (Kiné)

CD 27 : Christophe MARTINET (Med) ; Céline DUMAY (infirmière)

CD 14 : Emmanuel REBOURSIÈRE (Med) ; Thibault LELAIDIER (kiné)

CD 50 : Emmanuel REBOURSIÈRE (Med)/Sophie CARPENTIER ; Thibault LELAIDIER
(kiné)

CD 61 : Emmanuel REBOURSIÈRE (Med)/Sophie CARPENTIER

Il n'y a pas de médecin ou paramédical actuellement dans ces département, Emmanuel,
référent Basse Normandie, en appui avec Sophie assureront les demandes en
provenance de ces CD.

Voir Avec Véronique MILLION si elle connaît des médecins et paramédicaux qui
pourraient être nos référents départementaux dans le 50.

Point 2 : missions de la commission médicale et détermination d'un responsable

Chaque médecin référent du CD traitera les dossiers de son département à savoir :

Suivi des licences de plus de 40 ans

Modifications premières lignes

Suivi des blessures graves (en lien avec Sophie)

Sophie Carpentier reste référent territorial du suivi des commotions cérébrales.

Céline DUMAY sera en charge de l'organisation des surveillances médicales et
paramédicales des matchs de sélection Normandie.

Christophe nous indique qu'un de ses amis médecin serait intéressé pour les
surveillances des sélections (Mathieu BENHADOUR)

**Chaque médecin, kiné ou infirmier (ère) devra être en possession de sa licence
Med ou PAR. A défaut il devra envoyer au comité l'attestation de son assurance
professionnelle stipulant qu'il est couvert pour les surveillances de terrain.
A défaut de cette attestation il ne pourra pas encadrer de sélection.**

Point 3 : Actions de formation

Auprès des sélections :

Un mail du 24 décembre de Roland DUVAL, nous indique un rassemblement d'un quarantaine de jeune U15 garçon et fille à Rouen les 21 et 22 février et nous accordant une intervention d'ordre médicale auprès de ces jeunes (proposition que j'avais faite lors du comité directeur à Caen).

Les dates malheureusement correspondent aux vacances de février et à la semaine d'absence des membres de la commission.

Il a été décidé cependant dès que possible d'intervenir auprès des jeunes des sélections lors de leur prochain rassemblement (stage)

Il s'agira d'une intervention sur les addictions (alcool, cannabis, dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes..)

Les membres de la commissions vont préparer un PP sur ce thème qui pourra être présenté par l'un au l'autre des membres en fonction des disponibilités de chacun et des dates de rassemblement des sélections. Il serait important que chaque sélection puisse avoir cette information.

Auprès des médecins, kiné, infirmiers et soignants de terrain.

Emmanuel par le biais des licences MED et PAR du comité va prendre contact avec les professionnels de santé déjà investi dans les clubs pour présenter la commission médicale, nous permettre de nous rencontrer et prévoir des sessions de mise à niveau ou information sur la prise en charge de terrain.

Il a déjà récupéré la liste des licenciés.

A suivre

Il est indispensable d'augmenter le nombre de médecin et paramédical pouvant intervenir sur nos sélections.

Point 4 : programme d'action du comité.

La proposition d'étude rétrospective sur la prise en charge des commotions cérébrale sur le territoire a été validée.

Il s'agit d'une étude rétrospective sur 2 ans depuis la mise en service des fiches de signalement de commotion cérébrale.

Nous allons établir un questionnaire qui sera envoyé à chaque joueur (ou son représentant légal pour les mineurs) ayant été signalé comme ayant eu une suspicion de commotion cérébrale.

Les questionnaires seront renvoyés au comité et traités par les membres de la commission médicale.

L'objet de l'étude est de vérifier si le message sur la commotion cérébrale a été entendu et dans le cas contraire de travailler sur un mode de diffusion plus adapté à la population ciblée (vidéo, témoignage de joueurs...)

Informations à mettre sur le site du comité dans l'onglet commission médicale :

Composition de la commission avec les coordonnées des membres et leur secteur d'action

Nom prénom	Med ou Par	Coordonnées	Referent CDxx
------------	------------	-------------	---------------

Le World Rugby Concussion Guidance (guide World Rugby en Français sur la commotion cérébrale) accessible à tous

Le lien avec le site de l'AFLD (Agence Française de lutte contre le Dopage)
Site sur lequel il est possible de vérifier que le médicament prescrit n'est pas sur la liste des produits dopants

Le texte de modification des contres indications du rugby pour les personnes monophtalmes.

Listing des contrôles à faire pour le médecin responsable de match. (Accès véhicule de secours, présence défibrillateur, ...)

Points 5 : questions diverses

Le point sur les mallettes de terrain des Paramédicaux (kiné infirmière)
La mallette semble correspondre. Il est demandé qu'une fiche avec le contenu de départ et d'arrivée soit remplie de façon à ce que la personne responsable au comité des mallettes puisse la remplir afin qu'elle soit prête pour le match suivant.
Cette fiche permettra par ailleurs de suivre la consommation des consommables et évaluer le budget nécessaire.

Il est rappelé que chaque intervenant doit se limiter dans ses interventions à ce qui est prévu par les textes et autorisé par son diplôme.

Il est rappelé également que le matériel fourni par le comité pour les sélections doit pourvoir aux blessures survenues lors du rassemblement chaque joueur déjà blessé devrait avoir son matériel avec lui (ou elle)

Il serait important que le comité récupère des attelles pour les déplacements et matchs sur le territoire à défaut faire un devis du matériel nécessaire.

Le défibrillateur doit être à disposition pour les déplacements ou match sur le territoire.

Fin de la réunion : 21h35

Partage de la galette des rois avec cidre fermier (apporté par Christophe)